

	L'ATI 79 – RECRUTE Service Civique MJPM	Nb poste	2
		Année	2022.2023
		Service	MJPM

1.1. Descriptif de la mission

Le volontaire exercera ses missions sous l'autorité du Chef de Service de l'antenne concernée, qui l'accompagnera et coordonnera ses interventions avec les mandataires. Le volontaire œuvre dans un secteur médico-social pour soutenir des personnes vulnérables dans leur quotidien et favorise le lien social en vue de pallier l'isolement des majeurs protégés.

1.2. Missions

L'objectif principal de la mission est d'accompagner des personnes en situation de handicap, bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire vers l'insertion et l'autonomie en complémentarité avec l'action des mandataires à la protection des personnes vulnérables. La mission du service civique ne doit pas se substituer à l'intervention du délégué mandataire. Il interviendra sur des missions complémentaires.

Les missions identifiées :

- Aide pour accéder à des activités culturelles et sportives,
- Aide aux démarches administratives,
- Participation à l'accès aux soins,
- Soutien aux démarches de logement,
- Participation à la mise en œuvre d'actions collectives (mieux gérer son budget, comprendre ses factures...) auprès des personnes dont les mesures de protection judiciaires sont confiées à l'ATI 79.

1.3. Conditions requises pour le poste

- Apprécier le contact et le lien avec un public porteur de handicap
- Être force de proposition
- Savoir développer de l'empathie et de la prise de recul
- Discrétion

1.4. Informations diverses

- Les frais de transport sont pris en charge par l'ATI 79 en utilisant les véhicules de service,
- Le volontaire s'inscrit dans une démarche d'action médico-sociale et d'accompagnement de la personne sous mesure de protection judiciaire,
- Vecteur de communication, il repèrera des éventuels besoins ou attentes dont il informera le délégué mandataire. Avec ce dernier, il déterminera des actions à mener,
- Catégorie statutaire : Contrat en service civique selon la loi du 10.03.2010.

1.5. Organisation et période

Période de la mission : A partir du 02 mai 2022 (8 mois, 35h/semaine)
 Domaine d'intervention : Médico-social, service de protection judiciaire
 Poste de disponible : 2 (Niort et Parthenay)

1.6. Contact

ATI 79 - Service RH, 8 rue Alsace Lorraine - 79028 NIORT Cedex
 Courriel : c.gaston@ati79.asso.fr